



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963

CHARTRE SANITAIRE À DESTINATION DES CLIENTS DE L'AGENCE HÔTES ET VISITEURS

Afin de vous assurer des visites dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, nous vous invitons à respecter la présente charte.

1) POUR NOS HÔTES (PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU LOCATAIRES)

Trois phases essentielles.

1-1) LA PRÉPARATION DE LA VISITE

Les rendez-vous sont préalablement convenus et confirmés par téléphone, SMS ou mail.

- Si vous présentez des symptômes ou si votre entourage comprend des personnes atteintes du coronavirus ; dans ce cas différez la visite ;
- Identifiez les lieux à visiter et les moyens d'accès ;
- Transmettez-nous par voie électronique tout document sur votre bien utile à l'information de nos prospects (plan, liste des équipements, factures de travaux, diagnostics,) ;
- Rangez hors de portée ou protégez vos biens placés dans les lieux de passage ;
- Organisez une circulation fluide dans chaque pièce ;
- Isolez vos animaux domestiques ;
- Attendez notre appel pour nous ouvrir la porte de l'immeuble et nous permettre l'accès à votre bien ;
- Munissez-vous d'un masque.

1-2) LA RÉALISATION DE LA VISITE

Malheureusement, nous ne pourrons vous serrer la main.

- Respectez à tout moment les règles de distanciation sociale ;
- Limitez les contacts physiques rapprochés et restez à plus d'1 mètre des personnes présentes ;
- Laissez les portes ouvertes et les lumières allumées si nécessaires ;
- Manipulez vous-même les portes, ouvertures, équipements ... objets de questionnements ;
- Aérez la/les pièce(s) autant que possible.

1-3) LE CHECK-UP

- Faites-nous part des comportements ou mesures inappropriés constatés lors de la visite ;
- Pensez à recourir à notre service de visites virtuelles.

2) POUR NOS VISITEURS

Trois phases essentielles.

2-1) LA PRÉPARATION DE LA VISITE

Les rendez-vous sont préalablement convenus et confirmés par téléphone, SMS ou mail.

- Si vous présentez des symptômes ou si votre entourage comprend des personnes atteintes du coronavirus ; dans ce cas différez la visite ;
- Respectez le nombre réduit de visiteurs annoncés ;
- Utilisez de préférence votre propre véhicule ;
- Munissez-vous d'un masque, de gel hydroalcoolique, d'un stylo et éventuellement de lingettes nettoyantes.

2-2) LA RÉALISATION DE LA VISITE

Malheureusement, nous ne pourrons vous serrer la main.

- Evitez de toucher les surfaces dans les parties communes (rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, ...)
- Déposez vos affaires (manteau, écharpe, sac à main) dans votre véhicule ou évitez de les poser dans le logement visité ;
- Restez à plus d'1 mètre des autres personnes présentes et respectez les gestes barrières ;
- Suivez le sens de circulation indiqué pour éviter le croisement de personnes ;
- Laissez le maître des lieux ou notre collaborateur manipuler portes, boutons, fenêtres, équipements ... que vous souhaitez examiner.

Une fois le rendez-vous terminé :

- Signer le bon de visite en utilisant votre propre stylo ;
- Placez vos éventuelles lingettes utilisées dans un sac à déchets.

2-3) LE CHECK-UP

- Faites-nous part des comportements ou mesures inappropriés constatés lors de la visite ;
- Acceptez les visites virtuelles proposées par notre agence.